



MAIRIE DE
GOMMECOURT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT
78270

12 bis, rue des écoles

☎ 09.81.41.65.90

Conseil Municipal du mercredi 22 décembre 2021 à la mairie à 19h

Présents : M. le Maire Gérard Solaro

Les conseillers municipaux : M. Patrick Hérouin (2^{ème} adjoint), Mme Laetitia Bouin, Mme Sylvie Michanol, Mme Clara Momencau, Mme Nadine Viers, M. Ramzi Ben Mansour, M. Didier Bertolo, M. Olivier Fouquereau,

Absents excusés :

Mme Roselyne Bocquiaux (1^{ère} adjointe), Mme Stella Hébert-Le Bronec, M. François Macaire qui donne pouvoirs à M. Gérard Solaro, M. Sylvain Cosnier qui donne pouvoirs à M. Patrick Hérouin, M. Arnaud Thomas qui donne pouvoirs à M. Olivier Fouquereau

M. Laetitia Bouin est désignée secrétaire de séance

Lecture et approbation du PV du précédent conseil

M. le Maire remercie les conseillers de leur présence et demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil, en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal :

- 1) Choix des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle communale

1. Choix des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle communale

M. le Maire présente aux conseillers municipaux le rapport d'analyse des offres concernant le marché de rénovation de la salle communale. Le marché était divisé en 6 lots.

- Lot n°1, doublage, isolation : deux entreprises ont répondu : l'entreprise MAD pour un montant de 162 583.93€ HT et l'entreprise ASPECT DECO pour un montant de 184 428.14€ HT, pour rappel l'estimation de ce lot était de 130 914€ HT
- Lot n°2, menuiseries : l'entreprise Beaune Lamouret pour un montant de 90 601.07€ Ht, pour rappel l'estimation de ce lot était de 20 980€ HT
- Lot n°3, VMC, chauffage : aucune entreprise n'a répondu
- Lot n°4, géothermie : aucune entreprise n'a répondu
- Lot n°5 électricité : une entreprise a répondu, l'entreprise LUGNE pour un montant de 11 683.96€ HT, pour rappel l'estimation était de 8 840€ ht
- Lot n°6 peinture : deux entreprises ont répondu, l'entreprise Vignola pour un montant de 18 728.80€ HT et l'entreprise Gamilly peinture pour un montant de 25 506.96€ HT

Soit un total HT de : 283 597.76€ HT pour les lots 1, 2, 5 et 6

L'estimation initiale pour tous les lots était de : 294 346€ HT

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose de déclarer le marché infructueux

Vu le code des Collectivités locales,

Vu le Code des marchés publics

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité dont 3 pouvoirs :

Déclare le marché infructueux

Les conseillers municipaux, après en avoir discuté décident de repenser et de relancer le projet en 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 20h

Délibération n° 1 : choix des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle communale

Olivier Fouquereau

Nadine Viers

Didier Bertolo

Gérard Solaro

Clara Momencau

Patrick Hérouin

Laetitia Bouin

Sylvie Michanol

Ramzi Ben Mansour

